



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

**Province de Québec**  
**MRC de La Mitis**  
**Municipalité de Sainte-Luce**

Séance extraordinaire des membres du conseil tenue au lieu ordinaire des séances, le mercredi 16 décembre 2015 à 20 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Paul-Eugène Gagnon, les conseillers Nathalie Pelletier, Jocelyn Ross, Stéphanie Gaudreault, Pierre Beaulieu, Bertrand Lechasseur, Yves G. Ouellette. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean Robidoux est également présent.

### ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
  2. **Adoption de l'ordre du jour**
  3. **Adoption du procès-verbal**
  4. **FINANCES**
    - 4.1 Présentation du budget de l'année 2016
    - 4.2 Adoption du budget de l'année 2016
    - 4.3 Présentation et adoption du programme triennal des immobilisations 2016-2017-2018
    - 4.4 Avis de motion de l'adoption du règlement R-2016-211 pour fixer les taux et tarifs pour l'année 2016
  5. **ADMINISTRATION**
  6. **URBANISME**
  7. **LOISIRS**
  8. **TRAVAUX PUBLICS**
  9. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  10. **CORRESPONDANCE**
  11. **AFFAIRES NOUVELLES**
  12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
  13. **FERMETURE DE LA SÉANCE**
- 
1. **Ouverture de la séance**

Le maire, monsieur Paul-Eugène Gagnon procède à l'ouverture de la séance.



No de résolution  
ou annotation  
2015-12-323

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Bertrand Lechasseur et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

### FINANCES

#### 4.1 Présentation du budget de l'année 2016



### PRÉSENTATION DU BUDGET 2016

Mesdames,  
Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier au nom de tout le conseil municipal, pour votre présence à cette présentation du budget pour l'année 2016, ainsi que du programme triennal des immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018. En vertu du Code municipal, ce seront les seuls sujets discutés au cours de cette séance.

Comme c'est le cas depuis notre élection, les objectifs qui ont guidé les membres du conseil dans l'élaboration de ce budget, ont été de maintenir votre compte de taxes à son plus bas niveau possible, tout en maintenant une bonne qualité de services.

Le budget que nous vous présentons pour l'année 2016 est à hauteur de 3 783 070 \$. C'est donc dire qu'il est pratiquement équivalent au budget de 2015 qui était de 3 762 977 \$. Il s'agit d'une hausse de 20 093 \$, soit 0,5%, alors que l'augmentation de l'indice des prix à la consommation de la dernière année est de 1%.

Avec ce budget pour 2016, le taux de la taxe générale est fixé à 0,85 \$ par 100 \$ d'évaluation par rapport à 0,842 \$ par 100 \$ d'évaluation pour 2015, ce qui est légèrement moindre également à l'indice des prix à la consommation de la dernière année.

Nous sommes donc très satisfaits de l'exercice budgétaire que nous avons réalisé. Ce budget de l'année 2016 fait en sorte que les comptes de taxes seront stables. Dans les cas où il y a des augmentations de la facture, elles seront minimes.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

Évidemment, comme l'an passé, les revenus en provenance des projets éoliens sont fort utiles, pour 2016 ils seront de l'ordre de 182 612 \$.

Grâce à des actions menées en 2015, nous réaliserons des économies intéressantes en 2016.

Comme vous le savez peut-être, je suis intervenu à la Table des maires de la MRC de La Mitis, afin que les quotes-parts soient établies, en autant que peut se faire, sur le principe de l'utilisateur-payeur. Un certain consensus s'est établi et il en a résulté une modification importante en ce qui a trait à la répartition des quotes-parts. Par exemple, au niveau des équipements supra-locaux, même si la somme versée à Mont-Joli est passée de 125 000 \$ à 160 000 \$ notre quote-part a été réduite de 10 000 \$ par rapport à 2015. Globalement, nous verserons 22 612 \$ de moins à la MRC de La Mitis en 2016 par rapport à 2015.

En 2015, nous avons changé tous nos lampadaires sur notre réseau routier, à l'aide d'une subvention d'Hydro-Québec, nous avons des lampes au DEL maintenant, de cette façon nous économiserons 11 405 \$ par année.

Je tiens également à vous signaler qu'en ce qui a trait au budget de l'activité transport, qui concerne les travaux publics, en incluant l'amortissement pour l'achat de la machinerie et du nouveau garage municipal, la dépense pour 2016 est de 668 289 \$ alors qu'en 2011, dernière année où nous étions à contrat pour le déneigement, le budget était de 709 130 \$.

Je viens de vous présenter les principaux éléments qui ont influencé notre budget pour l'année 2016.

En 2015, nous avons réalisé deux projets majeurs, la réfection des rues Saint-Alphonse, Saint-Pierre Est, et Saint-Michel ainsi des parties des rues des Érables et Saint-Antoine. Également, il y a eu la reconstruction du Pavillon des loisirs du secteur Luceville.

Il y a également un projet qui est en marche depuis plusieurs années et qui continue d'évoluer. C'est le projet qui concerne la protection de nos ouvrages de captage d'eau potable. Nous travaillons en collaboration avec les agriculteurs qui sont dans le rang 3 Est, près de nos ouvrages de captage. Le but est de préserver la qualité de notre eau potable tout en maintenant l'activité agricole. Plusieurs intervenants sont dans ce dossier. Il y a évidemment les agriculteurs, nos consultants de la firme *Terre-Eau*, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec qui a contribué à hauteur de 26 000 \$ en 2015 auprès des entreprises agricoles, la Fondation de la Faune du Québec qui a versé la somme de 30 000 \$ en 2015 pour aménager deux bassins d'eau et planter 2 600 arbres pour former



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

4,9 km de haies brise-vents. Également, l'UQAR participe à ce projet au niveau de la recherche sur les nitrates.

C'est un magnifique projet qui vaut la peine d'être mentionné.

En 2016, nous voulons réaliser trois autres projets, soit le prolongement du réseau d'égout et le remplacement de la conduite d'aqueduc sur la route 132 Ouest et la reconstruction du poste de chloration du secteur Sainte-Luce. Ces deux projets font l'objet de subventions qui devraient être de l'ordre de 1 500 000 \$. Enfin, il y a l'aménagement d'un parc intergénérationnel sur la route du Fleuve. Ce projet est également subventionné pour une somme de 35 000 \$ sur un projet de 44 000 \$.

Vous verrez plus en détails la liste des projets à réaliser au programme triennal des immobilisations 2016-2017-2018.

Nous vous présentons ci-joint un tableau comparatif des budgets 2013 à 2016.

Si vous avez des questions sur le budget suite à la présentation de ce soir, n'hésitez pas à communiquer avec l'administration municipale, il nous fera plaisir de vous répondre.

Nous vous remercions d'être venus à la présentation de ce budget et nous en profitons pour vous souhaiter nos meilleurs vœux en cette période des fêtes.

Paul-Eugène Gagnon, maire

2015-12-324

### 4.2 Adoption du budget de l'année 2016

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 954 du Code municipal prévoit que le conseil de la Municipalité doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier ;

**POUR CE MOTIF**, il est proposé par madame Stéphanie Gaudreault et unanimement résolu que le budget qui suit soit adopté pour l'exercice financier 2016 et qu'il soit diffusé dans un journal publié sur le territoire de la Municipalité.

## BUDGET DE L'ANNÉE 2016

### REVENUS

▪ Taxes sur la valeur foncière	2 016 055 \$
▪ Tarification pour services municipaux	922 054 \$
<b>TOTAL TAXES</b>	<b>2 938 109 \$</b>



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

### PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

▪ Gouvernement du Québec	18 074 \$
▪ Immeubles des réseaux	32 299 \$
▪ Gouvernement du Canada	3 229 \$
<b>TOTAL PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES</b>	<b>53 602 \$</b>

### AUTRES REVENUS

▪ Imposition de droits	136 258 \$
▪ Amendes et pénalités	16 000 \$
▪ Intérêts	5 000 \$
▪ Autres	191 712 \$
<b>TOTAL AUTRES REVENUS</b>	<b>348 970 \$</b>

### AUTRES SERVICES RENDUS

▪ Administration générale	260 \$
▪ Hygiène du milieu	3 200 \$
▪ Aménagement, urbanisme et développement	2 750 \$
▪ Loisirs et culture	42 312 \$
<b>TOTAL AUTRES SERVICES RENDUS</b>	<b>48 522 \$</b>

### TRANSFERTS

▪ Transferts inconditionnels	\$
▪ Transferts conditionnels	284 741 \$
<b>TOTAL TRANSFERTS</b>	<b>284 741 \$</b>
<b>AFFECTATIONS</b>	<b>109 126 \$</b>

**TOTAL DES REVENUS 3 783 070 \$**

### DÉPENSES

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

▪ Conseil municipal	88 825 \$
▪ Application de la loi	15 389 \$
▪ Gestion financière et administrative	338 660 \$
▪ Évaluation	76 502 \$
▪ Autres	74 733 \$
<b>TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>594 109 \$</b>

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

▪ Police	216 353 \$
▪ Sécurité civile	7 046 \$



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

▪ Sécurité incendie	206 425 \$
▪ Brigadiers scolaires	16 677 \$
▪ Garde d'animaux domestiques	150 \$
<b>TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	<b>446 651 \$</b>

### TRANSPORT

▪ Voirie municipale	253 558 \$
▪ Enlèvement de la neige	244 504 \$
▪ Éclairage des rues	17 763 \$
▪ Circulation et stationnement	20 338 \$
▪ Transport collectif	31 922 \$
<b>TOTAL TRANSPORT</b>	<b>568 085 \$</b>

### HYGIÈNE DU MILIEU

▪ Administration eau et égout	17 243 \$
▪ Approvisionnement et traitement de l'eau	115 183 \$
▪ Réseaux de distribution de l'eau	68 949 \$
▪ Traitement des eaux usées	83 160 \$
▪ Réseaux d'égout	38 498 \$
<b>TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU</b>	<b>323 033 \$</b>

### MATIÈRES RÉSIDUELLES

▪ Collecte et transport	53 745 \$
▪ Élimination	180 493 \$
▪ Matières secondaires	31 590 \$
▪ Traitement	38 019 \$
▪ Enlèvement matières organiques	24 141 \$
<b>TOTAL MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	<b>327 988 \$</b>

**ENTRETIEN DES COURS D'EAU** 9 003 \$

**SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** 1 000 \$

### AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

▪ Aménagement, urbanisme et zonage	101 542 \$
▪ Industries et commerces	0 \$
▪ Promotion et développement économique	11 609 \$
<b>TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>	<b>113 151 \$</b>



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

### LOISIRS ET CULTURE

▪ Administration Loisirs et Culture	77 883 \$
▪ Centre communautaire	55 486 \$
▪ Patinoires	36 181 \$
▪ Plage et promenade	36 521 \$
▪ Parcs et terrains de jeux	61 269 \$
▪ Autres	43 504 \$
▪ Activités culturelles	43 545 \$
▪ Bibliothèques	20 157 \$
<b>TOTAL LOISIRS ET CULTURE</b>	<b>374 546 \$</b>

### FRAIS DE FINANCEMENT

▪ Dette à long terme - intérêts	171 551 \$
▪ Autres frais	10 330 \$
▪ Autres frais de financement	3 120 \$
<b>TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT</b>	<b>185 001 \$</b>

### CONCILIATION À DES FINS FISCALES

▪ Remboursement en capital	771 700 \$
▪ Excédent de fonctionnement affecté	68 803 \$
<b>TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	<b>840 503 \$</b>

**TOTAL DES DÉPENSES 3 783 070 \$**

2015-12-325

### 4.3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2016- 2017- 2018

Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu que le programme triennal des immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 tel que présenté ci-bas est adopté.

#### PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2016- 2017- 2018

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation							
Programme triennal							
Titre	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Date indé-terminée	Total du projet	Mode de financement	Fonction
Refaire le poste de chloration, secteur Sainte-Luce	969 768 \$				969 768 \$	50% Subvention Primeau 50% R.E.	H.M.
Remplacement conduite d'aqueduc et égout domestique, route 132 Ouest (Phase 2)	1 832 600 \$				1 832 600 \$	TECQ R.E.	H.M.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

PFM/MADA	À remettre sur pied					À déterminer	L. C. P.D.E.
Planification stratégique	À déterminer	À déterminer	À déterminer			À déterminer	L. C. P.D.E.
Programmation des réparations de pavage/calendrier des priorités	À établir par la MRC	À déterminer	À déterminer			À déterminer	T.P.
Établissement d'une politique et échancier - vs- trottoirs et pistes cyclables	À déterminer	À déterminer	À déterminer		À déterminer	R.E.	T.P.
Augmentation de la capacité des étangs d'épuration, secteur Sainte-Luce				2 001 628 \$	2 001 628 \$	R.E. et Subvention	H.M.
Trottoir, route du Fleuve Ouest 0,35 km, incluant 60 pieds de forme à trottoir	126 475 \$				126 475 \$	R.E.	T.P.
Achat d'un ensemble de 2 feux de chantier sur chariot	7 611 \$				7 611 \$	F.R.	T.P.
Étayage pour travaux d'excavation	13 512 \$				13 512 \$	F.R.	T.P.
Achat d'une souffleuse à trottoir	60 000 \$				60 000 \$	R.E.	T.P.
Évaluation des bâtiments municipaux et leurs fonctions (avenir de l'ancienne église de Luceville)	À déterminer	À déterminer	À déterminer		À déterminer	À déterminer	TOUS
Indicateur de vitesse	5 000 \$				5 000 \$	F.R.	S.P.
Achat de 3 ensembles Bunker (pompiers) + 2 appareils respiratoires	29 373 \$				29 373 \$	R.E.	S.P.
Afficheur électronique		25 000\$			25 000 \$	R.E.	TOUS
Prolongement trottoir Promenade -vs- Marché public		À déterminer			À déterminer	À déterminer	T.P.
Place des églises	À déterminer				À déterminer	À déterminer	L. C.
Croix du chemin, rang 3 Est + route 298	À déterminer				À déterminer	À déterminer	L. C.
Installation d'un relais vélo (Parc petite enfance, route du Fleuve)	À déterminer				À déterminer	Pacte rural et F.R. ou Surplus	L. C.
Jardins communautaires	À déterminer en janvier 2015				À déterminer	À déterminer	L. C.
Parc, rue St-Antoine	Plans et devis, 1 000 \$	Travaux coûts à déterminer				1 000 \$ Surplus	L.C.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

Remplacer les poteaux des luminaires du tennis	21 934 \$				21 934 \$	À déterminer	L.C.
Remplacer les poteaux des luminaires de la patinoire de Luceville	17 394 \$				17 394 \$	À déterminer	L.C.
Refaire les bandes de la patinoire de Luceville		11 497 \$			11 497 \$		
Église de Luceville Fenestration Chauffage Électricité	À déterminer	À déterminer	À déterminer		À déterminer	À déterminer	ADM.
Changement d'un ordinateur (Carmen)	1 768 \$				1 768 \$	F.R.	ADM.
Nouveau serveur système informatique	8 082 \$				8 082 \$	F.R.	ADM.
Parc intergénérationnel	44 177 \$				44 177 \$	Subvention + Surplus ou F.R.	L.C.
Agrandissement et amélioration du bureau municipal				À déterminer	À déterminer	À déterminer	ADM.
Panneau de signalisation traverse piéton électrique route du Fleuve	À déterminer				À déterminer	Surplus ou F.R.	T.P.
Panneau Bienvenue rte 298	700 \$				700 \$	Surplus ou F.R.	T.P.
Camion incendie			360 000 \$		360 000 \$	R.E.	S.P.
<b>TOTAL</b>	<b>3 139 394 \$</b>	<b>36 497 \$</b>	<b>360 000 \$</b>	<b>2 001 628 \$</b>	<b>5 537 519 \$</b>		

2015-12-326

#### 4.4 Avis de motion de la présentation du règlement R-2016-211, pour fixer le taux des taxes et les tarifs pour l'année 2016

Avis de motion est donné par monsieur Yves G. Ouellette à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil un règlement sera présenté portant le numéro R-2016-211, pour fixer le taux des taxes et les tarifs pour l'année 2016.

#### 12. Période de questions

Lors de cette période, les questions provenant de l'auditoire ont porté sur les sujets suivants :

1. Coupure dans les revenus de TVQ
2. Supralocales
3. Revenus éoliens
4. Éclairage public
5. Droits de mutations
6. Estimation du coût des travaux pour le projet de la route 132 Ouest
7. Amendes Sûreté du Québec
8. Bandes de la patinoire, secteur Luceville
9. Toilette, route du Fleuve
10. Collecte des matières résiduelles



No de résolution  
ou annotation

2015-12-327

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

- 11. Parc, rue St-Alphonse
- 12. Déneigeuse à trottoir

### 13. Fermeture de la séance

Il est proposé par monsieur Jocelyn Ross et unanimement résolu que la séance du conseil soit et est levée.

Je, Paul-Eugène Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Paul-Eugène Gagnon  
Maire

Paul-Eugène Gagnon  
Maire

Jean Robidoux  
Directeur général et sec.-trésorier